

CONSTRUIRE  
ENSEMBLE  
LE CADRE DE VIE  
DE DEMAIN

# FICHE TECHNIQUE

GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

LES LABELS

Les conditions d'adhésion et cotisation 2018

	GÎTES DE FRANCE		RANDO ACCUEIL	CLÉVACANCES	
	Gîtes	Chambres d'hôtes		Meublés	Chambres
<b>Classement</b>	1 à 5 épis	1 à 5 épis	Pas de classement	1 à 5 clés	1 à 5 clés
<b>Capacité</b>		Max 5 chambres (15 personnes)	Pas de minimum Pas de maximum		Max 5 chambres (15 personnes)
<b>Droits d'entrée (exigibles une fois)</b>	200 € pour un gîte (pas de droits d'entrée pour gîtes supplémentaires)	200 €	205 € pour les établissements de 15 places et plus  180 € pour les établissements de moins de 15 places	100 € par site	100 € par structure
<b>Cotisation annuelle</b>	<u>réservation exclusive :</u> 153 € + 15 % du tarif d'une semaine en très haute saison  <u>réservation partagée :</u> 153 € + 25 % du tarif d'une semaine en très haute saison  Plafonné à 1000 € maxi	<u>réservation partagée par chambre :</u> 95 € + 25% du tarif moyen d'une nuitée (base 2 personnes) + 43 € par structure (affiliation internet)  <u>location directe par chambre :</u> 95 € + 50 % du tarif moyen d'une nuitée (base 2 personnes) par chambre + 68 € par structure (affiliation internet)  Plafonné à 500 € maxi	95 €	Un meublé : 205 €  Du 2 <sup>ème</sup> au 4 <sup>ème</sup> : 140 € / meublé  Du 5 <sup>ème</sup> au 10 <sup>ème</sup> : 100 € / meublé	Une chambre : 130 €  De la 2 <sup>ème</sup> à la 5 <sup>ème</sup> : 65 € / chambre

	GÎTES DE FRANCE		RANDO ACCUEIL	CLÉVACANCES	
	Gîtes	Chambres d'hôtes		Meublés	Chambres
<b>Commission sur vente</b>	17 % HT de commission pour les gîtes en réservation exclusive et réservation partagée  Si apport affaire : commission minorée à 8 % HT	8 % HT de commission pour les chambres d'hôtes en réservation partagée	Pas de dispositif de commercialisation interne actuellement	Pas de dispositif de commission sur vente  Paiement et réservation en ligne 3 %	Pas de dispositif de commission sur vente  Paiement et réservation en ligne 3 %
<b>Centrale de réservation</b>	Au choix	Au choix	Pas de centrale de réservation	Non pour Clévacances mais possibilité d'adhérer à celle du secteur	Non
<b>Allotements</b>	Période de Très Haute Saison uniquement pour gîtes en réservation exclusive	Non	Non concerné	Non	Non
<b>Durée d'engagement</b>	1 an	1 an	1 an	1 an	1 an
<b>Fréquence des visites de contrôle</b>	Tous les 5 ans	Tous les 5 ans	Tous les 4 ans	Tous les 4 ans	Tous les 3 ans
<b>Compatibilité avec d'autres formules d'accueil</b>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Compatibilité avec d'autres labels</b>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

	ACCUEIL PAYSAN	FLEURS DE SOLEIL	BIENVENUE A LA FERME
<b>Classement</b>	Pas de classement	Pour les gîtes uniquement, obligation d'un classement meublé 3 étoiles minimum	Pas de classement (pour les gîtes et chambres d'hôtes, <b>il faut au préalable</b> être labellisé Gîtes de France ou Clévacances)
<b>Capacité</b>	<b>Chambre d'hôtes</b> : Max 15 personnes (5 chambres) <b>Gîte</b> : Max 25 personnes (3 gîtes)	<b>Chambres d'hôtes</b> : Max 5 chambres/15 personnes <b>Gîtes</b> : Max 15 personnes <b>Meublés</b> : 15 personnes/meublé pour max 5 meublés et 30 personnes accueillies simultanément.	Différente selon l'activité
<b>Droits d'entrée (exigibles une fois)</b>	Respect de nos cahiers des charges et du tourisme solidaire. Ne pas hésiter à contacter pour informations. Porteur de projet : adhésion locale : 30 €	Respect de la charte de qualité du label. Prendre contact pour plus d'informations. 100€ pour la visite d'agrément.	300€ HT (150€ HT pour les nouveaux installés, moins de 5 ans)
<b>Cotisation annuelle</b>	Période probatoire : Adhésion locale uniquement de 50 € Après période probatoire : 1/ Cotisation nationale :100 € si CA inférieur à 1500 € et 100 € + 1,50 % si CA supérieur à 1500 € avec un plafond de cotisation à 450 €  2/ Cotisation locale : proportionnelle à la capacité d'accueil (8 € par place disponible)	90 € fixe + 50 € par unité	282 € HT (Gratuit la 1ère année car inclus dans les droits d'entrée)
<b>Commission sur vente</b>	NON	NON	NON

	ACCUEIL PAYSAN	FLEURS DE SOLEIL	BIENVENUE A LA FERME
Centrale de réservation	NON	NON	NON
Allotements	NON	NON	NON
Durée d'engagement	1 an	1 an	1 an
Fréquence des visites de contrôle	Visite probatoire d'une année, puis visite programmée tous les 4-5 ans	Le contrôle est permanent par des fiches d'opinion établies par les visiteurs	Tous les 5 ans par la commission d'agrément
Compatibilité avec d'autres formules d'accueil	OUI	OUI	OUI
Compatibilité avec d'autres labels	Pas de double labellisation	OUI	Gîtes de France - Clévacances

MAJ : octobre 2018

CONSTRUIRE  
ENSEMBLE  
LE CADRE DE VIE  
DE DEMAIN



## Céline SABATHIER

Chargée de mission conseils et études en projets touristiques

[c.sabathier@loireatlantique-developpement.fr](mailto:c.sabathier@loireatlantique-developpement.fr)

LD 02 40 99 00 83

M 06 07 15 73 44



## Amandine GIGULT

Assistante développement touristique

[a.gigault@loireatlantique-developpement.fr](mailto:a.gigault@loireatlantique-developpement.fr)

LD 02 40 99 00 80

Loire-Atlantique développement - SPL

2 boulevard de l'estuaire - CS 9620

44262 NANTES cedex 2

Tél. : 02 40 20 20 44

[pro.tourisme-loireatlantique.com](http://pro.tourisme-loireatlantique.com)

[tourisme@loireatlantique-developpement.fr](mailto:tourisme@loireatlantique-developpement.fr)

